

**INVITATION À SOUMETTRE UNE DÉCLARATION D'INTÉRÊT (DI)  
CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER  
DANS LA VILLE DE KINGSTON (ONTARIO)  
NUMÉRO DE DOSSIER : 81002707**

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) invite les parties intéressées à lui soumettre des renseignements concernant un éventuel projet de location de locaux respectant les critères suivants :

**Section A – Éléments du bail**

- § Un bail d'une durée d'environ dix (10) ans, commençant le ou vers le 1<sup>er</sup> mars 2026, assorti d'options de prolongation du bail de cinq (5) ans;
- § Environ 250 mètres carrés utilisables (m<sup>2</sup>u) de locaux à bureaux contigus et sans obstacle, et quatre (4) places de stationnement;
- § Les locaux proposés doivent être disponibles environ 45 semaines avant la date de début du bail indiquée ci-dessus de manière à ce qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation;
- § Les locaux proposés devraient respecter ou pouvoir respecter les critères suivants :
  1. Être situés dans un immeuble de bureaux, de commerce ou de détail (les immeubles à usage résidentiel ou industriel ne seront pas pris en compte);
  2. Être situés au rez-de-chaussée;
  3. Être d'une longueur qui ne dépasse pas trois (3) fois leur largeur et permettre une utilisation et une conception efficaces;
  4. Être entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap, ce qui comprend des places de stationnement accessibles adjacentes à l'immeuble;
  5. Être situés à moins de 165 mètres d'un stationnement public (excluant le stationnement de rue);
  6. Être situés à moins de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun avec des trottoirs menant à l'immeuble;
  7. Avoir des terrains et des immeubles avoisinants compatibles avec l'utilisation prévue;
  8. Être situés dans un immeuble où les services de chauffage, de ventilation et de climatisation peuvent être fournis après les heures normales de travail, si nécessaire.
- § Les locaux proposés doivent se trouver dans la ville de Kingston et à l'intérieur des limites géographiques suivantes (les limites géographiques incluent les emplacements situés d'un côté ou de l'autre d'une rue) :

Nord : Autoroute 401

Sud : Du chemin Front à la rue King Ouest

Est : De la rue Division à la rue Union, jusqu'à la rue Barrie

Ouest : Du chemin Gardiners au chemin Creekford, jusqu'à la promenade Bayridge

- § Les locaux proposés doivent, à la date d'entrée en vigueur du bail ou avant cette date, respecter toutes les exigences indiquées dans le document *Normes relatives aux lieux loués* de SPAC; vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de la personne-ressource indiquée à la section F.

Remarque : SPAC pourrait vouloir, à la suite d'un préavis raisonnable, faire une visite ou une inspection des lieux proposés et une évaluation des menaces et des risques pourrait être nécessaire afin d'évaluer les menaces potentielles à la sécurité des lieux proposés et du public.

## **Section B – Réponses**

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur réponse à cette DI par écrit à l'adresse suivante :

Services publics et Approvisionnement Canada  
10<sup>e</sup> étage, 4900, rue Yonge  
Toronto (Ontario) M2N 6A6  
À l'attention de : Alexandria Keeshig

ou par télécopieur au 416-952-6481;

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veuillez indiquer le numéro de dossier **81002707** sur toute correspondance.

## **Section C – Date limite**

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une expression d'intérêt pour ce projet potentiel de location, les propriétaires ou leurs mandataires sont invités à répondre au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2023**. Toute réponse reçue après cette date pourrait ne pas être prise en considération.

## **Section D – Renseignements fournis par les parties intéressées ou leurs mandataires**

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou leurs mandataires devraient comprendre le numéro de dossier, l'emplacement et l'adresse municipale de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie mesurée des locaux, les dessins architecturaux désignant l'espace proposé, y compris les toilettes, les sorties et d'autres éléments de conception, ainsi que les stationnements (privés ou publics). Ils devraient aussi comprendre les données requises sur les locaux proposés de façon à respecter les critères indiqués à la section A, ci-dessus. Toute réponse présentée à SPAC par des mandataires doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

## **Section E – Exigences de sécurité**

Si cette DI donne lieu à un futur processus d'appel d'offres, les propriétaires des locaux proposés devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau « Fiabilité » approuvée et délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC) de SPAC avant l'attribution du bail. On invite toutes les parties intéressées par ce projet potentiel de location à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des renseignements

sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web du PSC de SPAC, à l'adresse suivante : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource indiquée à la section F.

### **Section F – Renseignements supplémentaires**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Alexandria Keeshig, gestionnaire principale de projet, Location, par téléphone au 416-428-3994, ou par courriel à l'adresse : Alexandria.Keeshig@pwgsc-tpsgc.gc.ca.

### **Section G – Liste des locaux disponibles**

La présente DI est publiée afin d'inviter les parties intéressées à démontrer leur intérêt à satisfaire les besoins qui y sont décrits. Cette information pourrait être incluse dans une liste des locaux disponibles et utilisée lors de besoins potentiels futurs.

### **Section H – Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions**

Il est à noter que la présente ne constitue ni un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements sur la disponibilité de locaux à louer. SPAC n'invitera pas nécessairement à soumettre des offres, ou ne louera pas nécessairement des locaux, et pourrait ne pas publier d'autres annonces afférentes à cette demande. Les renseignements fournis à la suite de la présente DI pourraient être inclus dans une liste des locaux disponibles, et SPAC pourrait lancer une invitation à soumissionner pour d'autres besoins de location selon ces renseignements ou selon toute autre information qui pourrait venir à son attention avant le lancement d'un appel d'offres; il pourrait également lancer un appel d'offres public. SPAC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre une offre de location et d'inviter seulement les parties qu'il considère comme répondant le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la sûreté du public.